

PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE 2017-2018

SENSIBILISATION A « L'APPROCHE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ET DES COLLECTIFS »

(A partir des travaux de Yann Le Bossé, chercheur à l'université Laval à Québec)

PUBLIC : Tout public

FORMATEUR : Catherine Etienne, Consultante

DUREE, DATE ET LIEU : 1 journée _12/09/2018 _ de 9h30 à 17h30 _ Siège Fédération « 18 rue Bernard Dimey 75018 Paris »

COÛT DE PARTICIPATION : 150€ comprenant le coût de la formation et la prise en charge du repas

OBJECTIFS :

Permettre aux participants :

- D'identifier les conditions d'implication des résidents dans des actions collectives favorisant l'intégration, la responsabilisation, et la solidarité
- De repérer les marges d'amélioration dans la méthodologie de conduite des projets
- De s'initier à des méthodes d'animation créative de réunions
- De repérer comment leur posture professionnelle peut bouger pour favoriser le développement du pouvoir d'agir des résidents.

changement officiel dès janvier 2018

Contenu :

- Recueil des préoccupations et questions des participants
- Apports théoriques : Les notions d'empowerment, de pouvoir d'agir, de community organizing, d'approche centrée sur le DPA individuel et collectif : définitions, points communs et spécificités
- Présentation de l'approche DPA PC
 - Les principes fondamentaux
 - Les 4 axes de questionnement
- Présentation de différentes situations concrètes d'accompagnement individuel et collectif menées avec l'approche DPA PC
- Réflexion collective : En quoi cette approche peut interroger utilement nos pratiques ? Quelle posture professionnelle semble la plus adaptée pour favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées dans les ACT ?